



UNSEN-CGT



SGEN-CFDT



SE-UNSA



SNUEP-FSU



SNETAA-EIL



SNES-FSU



SNESup-FSU



SNCL-FAEN



SNEP-FSU

## HORS-CLASSE PETITION UNITAIRE

### **CERTIFIÉS, PLP, PEPs, CPE, AGRÉGÉS** **Pour le droit de chacun** **à accéder en fin de carrière à la hors-classe**

**A**vec les promotions 2005, le ministre a remis en cause le droit de chacun à accéder à la hors-classe de son corps en fin de carrière.

Il installe partout l'inégalité - entre les académies, entre les disciplines, entre les établissements - excluant, au nom du « mérite » et d'avis arbitraires, des milliers de collègues de l'accès à la hors-classe et de l'amélioration indiciaria correspondante.

Pour les promotions 2006, il en généralise les modalités aux agrégés.

**Nous demandons, pour tous les collègues terminant leur carrière, l'accès à l'indice correspondant au dernier échelon de la hors-classe, seule véritable revalorisation de nos professions.**

**Dans la perspective d'une négociation pour améliorer nos carrières dans toutes leurs dimensions, nous demandons pour l'accès à la hors-classe :**

» le rétablissement de critères communs à tous, traduits dans un barème national fondé sur l'ancienneté de carrière, ce qui implique de nouvelles notes de service

» l'augmentation des possibilités de promotion pour assurer la promotion sans délai de ceux qui ont atteint l'ancienneté requise pour accéder aux échelons terminaux.

#### **Dans l'immédiat :**

» **Nous demandons** que tous les collègues au 11<sup>e</sup> échelon, et ayant l'ancienneté requise dans celui-ci pour accéder aux indices terminaux de la hors classe, puissent prétendre à une nomination et ne soient pas exclus a priori par leur mode d'accès au 11<sup>e</sup> échelon, par les avis de l'inspection et des chefs d'établissement. Aucun collègue ayant achevé sa carrière en classe normale ne saurait être exclu de l'accès à la hors-classe.

» **Nous exigeons** notamment que l'ancienneté de carrière soit, avec la notation, l'élément déterminant dans l'établissement de tous les tableaux d'avancement.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE

A retourner à l'UNSEN-CGT : 263 rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01.48.18.81.47 - Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - internet : <http://www.ferc.cgt.fr>

**Tourner SVP** ↵

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE

**A retourner à l'UNSEN-CGT : 263 rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex**  
Tél. : 01.48.18.81.47 - Télécopie : 01.49.88.07.43 - e-mail : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - internet : <http://www.ferc.cgt.fr>